



Progression ralentie des effectifs de la fonction publique en 2014

Les effectifs continuent de progresser, selon l'INSEE et la DGAFP, mais sur un rythme moindre qu'au cours de 2013. Dans la fonction publique de l'État, l'emploi est stable et dans les deux autres versants, hospitalière et territoriale, l'emploi progresse encore. Enfin, près du quart des agents travaillent à temps partiel alors que la féminisation de la fonction publique se poursuit.

- **Le nombre de fonctionnaires**

Au 31 décembre 2014, 5,6 millions de salariés travaillent dans la fonction publique en France, parmi lesquels 209 600 sont bénéficiaires de contrats aidés et 921 000 sont contractuels.

- Fonction publique de l'État (FPE) : 2,4 millions de salariés
- Fonction publique Territoriale (FPT) : 1,9 millions de salariés
- Fonction publique Hospitalière (FPH) : 1,1 millions de salariés

En un an, les effectifs de la fonction publique progressent de 0,7 %, soit une hausse moins marquée que l'année précédente (+ 1,5 %). Dans la fonction publique de l'État, l'emploi est stable, la hausse des effectifs des établissements publics (+ 2,5 %) compensant la baisse de ceux des ministères (- 0,7 %). Dans les 2 autres fonctions publiques, l'emploi continue de progresser : + 0,9 % dans la fonction publique hospitalière et + 1,5 % dans la fonction publique territoriale.

- **Dans le détail**

Dans la FPE, l'emploi diminue globalement dans les ministères (- 0,7 %) mais avec des évolutions différentes. Au ministère de l'Éducation nationale, l'emploi est relativement stable. Les effectifs du ministère de la Justice augmentent de 1 500 postes (+ 2,0 %) et ceux du ministère de l'Intérieur, de 2 600 postes (+ 0,9 %). À l'inverse, le ministère de la Défense perd environ 10 400 postes (- 3,8 %), dont 8 400 sont occupés par des militaires. Le ministère de l'Écologie perd également 5 300 postes (- 8,5 %), suite notamment au transfert d'effectifs vers un nouvel établissement public, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Ce transfert ainsi que la création de nouveaux postes d'assistance éducative dans les établissements scolaires expliquent la hausse des effectifs de 2,5 % dans les établissements publics.

Dans la FPT, l'évolution des effectifs des organismes intercommunaux reste dynamique (+ 3,4 % après + 5,0 %) de même que celle des communes (+ 1,5 % après + 1,8 %). Deux facteurs expliquent l'essentiel de ces augmentations : la hausse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés et celle des effectifs de la filière de l'animation, suite notamment à la généralisation des nouveaux rythmes scolaires. L'emploi augmente plus modérément dans les organismes départementaux (+ 0,5 %) et dans les régions (+ 0,8 %).

Dans la FPH, la hausse des effectifs atteint 2,8 % dans les établissements médico-sociaux non rattachés à des centres hospitaliers. Elle est moins marquée dans les hôpitaux (+ 0,7 %), y compris au titre de leurs activités sanitaires et médico-sociales.

- **Un quart des agents travaille à temps partiel**

Déjà largement majoritaire dans la fonction publique, la part des femmes augmente de 0,3 point, comme en 2013, pour atteindre 62 % des salariés. Cet accroissement concerne au premier chef la FPE (+ 0,4 point), versant le moins féminisé, suite notamment aux recrutements d'enseignants et d'assistants d'éducation.

Au 31 décembre 2014, près de 23 % des salariés de la fonction publique travaillent à temps partiel, à temps non complet ou incomplet (regroupés par la suite avec le temps partiel). Dans la FPE, la part des agents à temps partiel est la plus faible (18 %) et diminue de 0,4 point par rapport à fin 2013. Dans la FPH, elle est de 24 % et atteint 28 % dans la FPT. Dans les trois versants, la quotité moyenne de temps partiel la plus fréquente s'établit autour de 80 % (entre 75 % et 84 %) : elle concerne 31 % des agents à temps partiel et culmine à 45 % des temps partiels dans la FPH.

- **La répartition par catégorie hiérarchique, par âge, par sexe et en termes de durée de travail**

Caractéristiques des salariés par versant de la fonction publique en %				
	Fonction publique de l'État (FPE)	Fonction publique territoriale (FPT)	Fonction publique hospitalière (FPH)	Fonction publique (FPE + FPT + FPH)
<i>Catégorie hiérarchique (1)</i>				
Catégorie A	52,4	9,0	31,1	32,7
Catégorie B	23,1	13,7	19,4	19,0
Catégorie C1	23,2	76,7	49,5	47,5
Indéterminée	1,3	0,6	0,0	0,8
<i>Âge</i>				
15-24 ans	5,6	5,6	6,2	5,7
25-34 ans	21,8	16,1	26,3	20,7
35-49 ans	43,5	41,6	38,6	41,8
50 ans et plus	29,2	36,6	28,9	31,7
<i>Sexe</i>				
Femmes	55,7	60,7	77,6	62,1
<i>Durée de travail</i>				
Temps partiel (2)	17,7	28,3	23,9	22,7

1. Une catégorie hiérarchique a été attribuée aux contractuels selon leur code grade et tous les bénéficiaires de contrats aidés sont classés ici en catégorie C.

2. Y compris les temps non complets et incomplets.

Source : INSEE, SIASP

La situation fait augmenter le nombre de fonctionnaires...



<http://www.clesdusocial.com/>